

CONSEIL COMMUNAL

REUNION DU LUNDI 18 JUIN 2007

L'an deux mil sept, le dix-huit du mois de juin à 20 H 00, en suite d'une convocation adressée régulièrement aux Membres du Conseil Communal par le Collège Communal, sont présents :

- M. Jean-Jacques FLAHAUX, Député-Bourgmestre-Président ;
- MM. FIEVEZ. CANART. DAYE. Mme THIBAUT. MM. VASTERSAEGHER. RENARD. Echevins ;
- Mme Véronique MATTON, Présidente du C.P.A.S.
- MM. SCHOLLAERT. DE SMET. JEANMART. Mme ROOBAERT. MM. ROSSAY. LECHENE. FERNANDEZ-CORRALES. MANZINI. Mmes DAVID. DECORT. M. LIEDS. Mme SAUVAGE. MM GAILLY. PAUL. Mme SMETS. M. BAILLEUX. Mmes DUPONT. GOREZ.M. CORDIER, Conseillers Communaux.
- M. Philippe du BOIS d'ENGHIEN, Secrétaire Communal.

Absente et excusée : Madame Amélie CORBISIER, Conseillère Communale.

A 20 H 10, Monsieur le Président ouvre la séance publique.

Immédiatement, il propose le respect d'une minute de silence en la mémoire de Monsieur José VARLET, ancien Echevin et ancien Conseiller Communal.

Monsieur le Député-Bourgmestre, Messieurs les Echevins Fievez, Renard et Vastersaegher, Messieurs les Conseillers De Smet, Manzini et Schollaert évoquent la vie politique et les engagements de Monsieur José Varlet, décédé ce 4 juin 2007.

L'Assemblée aborde ensuite l'examen des points prévus à son ordre du jour :

1 INFORMATIONS DOSSIER POLLUTION PCB A HENNUYERES / LEGALITE DES ENTREPRISES SUR LE SITE DU ZONING DES TUILERIES

Le Conseil Communal entend les explications de Monsieur le Député-Bourgmestre, de Monsieur l'Echevin Daye et de Monsieur l'Echevin Vastersaegher sur cette problématique.

Monsieur le Président : vous savez tous qu'il y a eu un problème grave de pollution au P.C.B. sur le site des tuileries d'Hennuyères.

Le propriétaire du site a procédé au nettoyage des égouts et de la zone contaminée.

Ce n'est pas la première fois que le site des tuileries rencontre des problèmes de pollution. Vous vous souviendrez tous de ceux qu'avaient engendrés au départ le C.T.M.B (Centre de Tir Multi Calibre) et les problèmes liés à l'installation du concasseur.

Suite à une visite sur place, j'ai pris plusieurs arrêtés de fermeture pour certains hangars dans lequel se trouvaient des activités non autorisées , avec souvent d'ailleurs du personnel en séjour illégal dans notre pays.

Des courriers recommandés viennent d'être adressés aux 135 entreprises qui se trouvent à l'endroit pour leur demander de se mettre en ordre, s'ils ne le sont pas. Nous avons clairement la volonté d'aller jusqu'au bout dans la logique de l'assainissement du site.

Monsieur l'Echevin DAYE : effectivement, le 7 juin je me suis rendu sur place en compagnie de Monsieur le Député-Bourgmestre. Nous avons visité 5 hangars et 4 ont été mis sous scellés (sur les 162 locaux disponibles).

La lettre recommandée que nous avons envoyée aux occupants commence à porter ses fruits puisque 7 rendez-vous ont déjà été pris en vue d'une régularisation.

Comme Monsieur le Bourgmestre vous l'a dit, la dépollution est en cours.

En ce qui concerne le ruisseau, nous sommes en contact avec le Cabinet de Monsieur le Ministre de la Région Wallonne en charge des problèmes d'environnement.

Pour vous donner une idée de l'importance de la pollution, on peut dire que sur les 200 premiers mètres du ruisseau après la sortie des égouts du zoning, les taux sont 100 fois supérieurs à la norme.

Et aux étangs de Coeurcq, elle est encore 2 fois supérieure.

La Ville va se constituer partie civile avec l'aide d'un avocat spécialisé que, à ce jour, nous cherchons encore.

Signalons également que nous avons quelques difficultés à obtenir des renseignements de l'Afsca qui n'est pas très coopérante ni avec le fermier ni avec son expert.

Nous avons enfin écrit à la SPAQUE pour qu'elle nous aide à entreprendre la dépollution des deux cents mètres de rivière fortement polluée.

Monsieur l'Echevin Vastersaegher : depuis le 24 avril, tous les produits de la ferme sont interdits à la vente.

De nouveaux tests ont été effectués sur le lait : nous aurons en principe les résultats demain.

La Province a par ailleurs réservé un crédit de 25.000 € qui serviront à financer des analyses qui coûtent très chères.

Monsieur le Conseiller Manzini : de quel type de P.C.B. s'agit-il ?

Monsieur l'Echevin Daye : cela ne nous a pas été précisé.

Monsieur le Conseiller Manzini : dans tous les zonings industriels, il y a des réseaux d'égouttage qui conduisent à des stations d'épuration.

Pourquoi n'y a-t-il rien à Hennuyères ?

Monsieur le Président : je suis tout à fait d'accord avec vous.

Nous pensons qu'il faudra imposer un réseau d'égouttage spécifique à l'endroit.

Monsieur le Conseiller Manzini : vous nous dites qu'il n'y a pas de danger pour la population mais le lait des Dehoux est interdit à la vente et la consommation des poissons des étangs de Coeurcq est également interdite.

Qu'en est-il également des enfants de Tubize qui ont fait des activités dans le ruisseau avant que la pollution ne soit constatée ?

Nous pensons que vous devez informer la population sur la nature des P.C.B.
Qu'avez-vous prévu de faire pour les utilisateurs des étangs de Coeurcq ?

Monsieur le Président : tout à fait d'accord avec vous : il ne faut pas infantiliser nos concitoyens. L'attitude de l'Afsca est incompréhensible, il faudrait déposer des propositions de lois pour qu'il y ait plus de transparence en la matière.

Monsieur le Conseiller Jeanmart : bravo pour les efforts que le Collège tente de faire en la matière.

J'ai une proposition à vous faire : pour régler la question du zoning d'Hennuyères, il faudrait, me semble-t-il, que des pouvoirs publics investissent sur place.

Il y a d'autres problèmes sur le site ainsi par exemple il y a 15 jours, il y a eu un bruit assourdissant pendant $\frac{3}{4}$ h venant du C.T.M.B.

Enfin, je voudrais vous signaler que chez Monsieur le Ministre de l'Environnement c'est une dame de Braine-le-Comte qui traite le dossier.

Madame la Présidente du C.P.A.S. entre en séance.

2 PROJET DE PISCINE INTERCOMMUNALE

A Interpellations citoyennes de Monsieur Alain MAETENS

« Depuis janvier, le groupe de travail Piscine a tenu des réunions à un rythme plus que soutenu ainsi que différentes visites de piscines.

Je peux que constater la volonté de la majorité actuelle de faire aboutir ce dossier.

2 possibilités d'infrastructures sont envisagées :

- soit une piscine communale
- soit une piscine intercommunale avec Ecaussinnes et Soignies

La dernière me semble la meilleure solution pour Braine-le-Comte et la région de la Haute Senne.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont travaillé jusqu'à présent pour faire avancer ce dossier.

Merci aussi, pour la bonne organisation des visites, qui nous ont permis de voir tout ce qui fallait faire ou ne pas faire en matière d'infrastructure aquatique.

Merci à Maxime pour son côté bon enfant mais aussi pour le professionnalisme avec lequel il a mené à bien les réunions.

Je n'oublie pas le groupe I.C. et son Président pour ses reportages photos qui nous ont montré ce que nous n'avions pas forcément remarqué et pour ses remarques judicieuses, lors des différentes réunions.

Et surtout mes remerciements au groupe Ecolo qui a brillé par son absence

et qui ne manquera pas de prendre une position négative dans un dossier auquel ils n'ont pas participé.
Et donc ils ne connaissent pas les tenants et les aboutissants.

Je regrette que Olivier Fievez, ayant un agenda surchargé, ne fut pas aussi présent qu'il ne l'aurait souhaité.

Notre comité de sauvegarde, restera attentif quant à l'évolution du dossier continuera son dossier de réflexion, de communication et de construction avec le groupe de travail.

Freddy Mercury chantait « the show must go home » et bien pour nous, je dirais continuons notre travail pour une piscine dans notre région.

Merci pour votre écoute attentive ».

Monsieur l'Echevin Fievez explique alors les raisons de ses absences involontaires au sein du groupe « travail piscine ».

Monsieur le Conseiller Manzini :

Monsieur Maetens, sur la première partie de votre intervention, à savoir l'absence répétée de représentant du groupe Ecolo, nous reconnaissons volontiers que cela peut poser question.

Soyez néanmoins persuadés que ces absences ne sont en aucun cas volontaires, mais dues essentiellement à l'état de santé de notre représentante au groupe de Travail, ainsi qu'à ses contraintes professionnelles.

Ecolo a d'ailleurs pourvu à son remplacement il y a plus de 2 semaines par un courrier adressé au Secrétaire Communal.

Soyez donc rassuré qu' à l'avenir, cette situation ne se reproduira plus.

Quant à la suite de votre intervention, permettez-nous, de nous étonner de vos conclusions hâtives, à l'emporte-pièce et erronées de surcroît.

Vous affirmez que nous prendrons une décision négative dans un dossier auquel nous n'avons pas participé et dont nous ne connaissons pas les tenants et aboutissants.

Pour rappel, la réflexion concernant une nouvelle piscine à Braine-le-Comte ne date pas de novembre 2006 mais plusieurs réunions avaient été organisées sous l'ancienne mandature par l'Echevin Jeanmart avec notamment la participation du Bureau d'Etudes Artabel, réunions auxquelles j'ai personnellement participé.

Si, à titre personnel, et à mon grand regret, je ne me suis pas inscrit dans la continuité de ce groupe de travail, c'est au vu d'un agenda surchargé, argument que vous comprendrez aisément puisque c'est celui que vous invoquez dans votre lettre pour regretter l'absence occasionnelle de Monsieur l'Echevin Fievez.

De plus, des P.V. complets diffusés dans le temps à tous les membres de travail, permettent de pouvoir effectuer un suivi effectif de la situation.

Quant à votre affirmation selon laquelle nous prendrons une position négative dans ce dossier, vous pourrez constater, comme nous tous, qu'il n'en est rien, que du contraire puisque nous soutenons la globalité des priorités exprimées par le groupe de travail.

Soyez également rassurés que, tout comme le comité de sauvegarde, Ecolo restera attentif à l'évolution du dossier afin que les recommandations exprimées par le groupe de travail soient entièrement respectées.

Monsieur l'Echevin Renard : contrairement à ce que certains pourraient laisser croire : non , le groupe P.S. ne se désintéresse pas du projet de la piscine !

Longtemps avant les dernières élections, il y a plus d'un an, nous avons déjà imaginé un projet de piscine intercommunale.

A l'époque, j'avais déjà entrepris des démarches avec Marc de Saint Moulin, Bourgmestre de Soignies.

Monsieur le Président: ce qui est important aujourd'hui c'est que, tous ensemble, nous travaillions pour faire avancer ce projet.

Madame Sophie PICARD et Monsieur Pascal MANET donnent alors lecture du document « tribune du groupe travail Piscine ».

Cf texte.

B Information et examen du projet.

Monsieur le Président cède alors la parole à Monsieur l'Echevin Daye qui retrace tout d'abord l'historique du dossier.

Il insiste notamment sur les avantages qu'il y aurait à créer une piscine intercommunale : les économies d'échelle et le fait que la Région Wallonne privilégie aussi les grandes infrastructures sportives.

Monsieur l'Echevin rappelle également les débats de très haute qualité qu'il y a eu au sein du groupe de travail « Piscine » avec des gens très motivés.

Il développe également les avantages du partenariat public privé.

Enfin, il fait le point sur la demande introduite auprès de l'Intercommunale I.D.E.A par les 3 Collèges d'Ecaussinnes, Soignies et Braine-le-Comte pour la création d'un « secteur piscine ».

Madame la Conseillère Roobaert : le groupe I.C. est favorable à la piste de l'intercommunale.

Cela ne peut toutefois se faire que sous certaines garanties notamment au niveau des coûts que cela va engendrer.

Nous souhaitons également obtenir des promesses fermes de subsides.
 Au niveau de la localisation de la piscine, il est clair qu'en matière de transport, tous les brainois (y compris les enfants des écoles) doivent pouvoir s'y rendre aisément.

Si vous souhaitez également installer cette piscine dans la zone du zoning industrielle de l'I.D.E.A nous pensons alors qu'il faudra obtenir des compensations pour le manque à gagner que cela engendrera.

Enfin, nous pensons qu'il faut des clés de répartition justes et équitables par exemple que l'on tienne compte du nombre d'habitants de chacune des trois communes mais également du nombre d'élèves fréquentant l'enseignement dans ces communes.

Dans ces conditions là, nous serions d'accord.

Monsieur le Conseiller Manzini : si nous gardons l'option piscine intercommunale, au moins il faudrait alors que nous retenions toutes les suggestions du groupe travail Piscine, quant à la qualité des installations.

Comme eux, nous préférons de loin la construction de quelque chose de solide, qui dure dans le temps.

Monsieur le Président : parlons chiffre : la construction d'une piscine intercommunale reviendra à +/- 16 millions d'euros.

Si on devait construire 3 piscines distinctes à Braine-le-Comte, Soignies, Ecaussinnes, cela coûterait 8 + 8 +6 soit 28 millions d'euros.

Au niveau des clés de répartition, cela n'a pas été facile mais finalement nous sommes arrivés à un compromis qui, en tenant compte à la fois du nombre d'habitants mais également du nombre d'élèves fréquentant les établissements des 3 communes, satisfait tout le monde.

Il reste à résoudre le problème de la localisation précise de la piscine.

Nous sommes encore en pourparler tant avec l'I.D.E.A. qu'avec Monsieur le Fonctionnaire Délégué de l'Urbanisme.

Monsieur le Conseiller De Smet : lorsqu'il s'agira de calculer la taille de la piscine, tenez bien compte des critères de fréquentation scolaire.

Et l'Assemblée d'adopter la résolution suivante :

Cf délibé

Avant de poursuivre l'examen des points prévus à l'ordre du jour, Monsieur le Député-Bourgmestre cède à nouveau la parole à Monsieur Alain Maetens qui développe une deuxième interpellation au sujet du club de dressage d'attaque à la rue du Chinois à Hennuyères.

L'Assemblée poursuit ensuite l'examen des points prévus à l'ordre du jour :

- 3 FABRIQUE D'ÉGLISE ST GERY DE BRAINE LE COMTE**
 Fabrique d'Église St Martin à Steenkerque
 Budget de l'exercice 2007 - Modification budgétaire n° 2

Avis à émettre

Cf délibé

4 FINANCES COMMUNALES

A Budget de l'exercice 2007 -

Modifications budgétaires n° 1 - Examen et approbation

Monsieur le Président, Bourgmestre en charge des Finances, présente alors à l'Assemblée les modifications budgétaires n° 1 de l'exercice 2007 à l'aide de tableaux.

Il détaille notamment :

- les montants qu'il a fallu, au service ordinaire, prévoir pour les exercices antérieurs : 169.532,05 € dont 151.592,13 € pour l'année 2006.
- Pour l'exercice 2007, il donne dans le détail les majorations et diminutions de dépenses qu'il a fallu faire par rapport au budget initial
- Monsieur le Président insiste notamment sur les crédits prévus pour l'A.S.B.L. Dynamicité Brainoise, les sports, le C.P.A.S. et le traitement des déchets ;
- Au niveau des recettes, Monsieur le Député-Bourgmestre insiste sur les adaptations qui sont réalisées immédiatement en fonction des éléments connus comme l'adaptation au compte 2006, la réalisation des rôles ou l'évolution favorable des recettes (comme pour le C.E.T. du Marouset) ;
- En ce qui concerne le service extraordinaire, Monsieur le Député-Bourgmestre présente toutes les nouvelles orientations en matière de dépenses comme par exemple, l'inscription du crédit de 50.000 € pour le nettoyage et le traitement de la pollution au P.C.B à Hennuyères, 150.000 € pour l'acquisition de caméras de surveillance ou 130.000 € pour l'aménagement des parkings en centre-ville.

A l'issue de ces modifications budgétaires n° 1, le boni général de l'exercice 2007 est ramené à 25.455,51 € à l'ordinaire.

Monsieur le Conseiller Schollaert : merci Monsieur le Député-Bourgmestre pour ces très bonnes explications .

Je regrette toutefois que vous n'ayez pas donné les chiffres globaux sur les recettes et les dépenses.

Pour rappel, le compte 2006 se clôturait à - 12 millions de francs belges en

sachant toutefois qu'il y avait un report de 478 000 € de recettes non perçues.

Aujourd'hui on constate que vous dépensez 20 millions de francs belges supplémentaires c'est dangereux car finalement vous dépensez plus que ce que vous n'avez reçu (19 millions de francs belges).

Au total, après six mois de fonctionnement, on voit que vous n'avez qu' 1 million de francs belges de boni : c'est très peu il faudra donc que vous fassiez très attention.

Une remarque en passant : dans les dépenses ordinaires vous n'avez pas cité l'augmentation de 60 % de la téléphonie pour les mandataires ... il est vrai que vous travaillez beaucoup !

En examinant les dépenses en moins, je constate que vous avez déjà nettoyé une partie des dépenses du personnel.

Quant on examine la dette, c'est vrai qu'on voit que vous avez déjà récupéré entre 34 et 35.000 euros. A cette période de l'année c'est normal mais faites attention : en fonction de tous les nouveaux investissements que vous avez prévu à l'extra, cette dette doit nécessairement augmenter !. Avant la M.B., l'extra représentait 500.000 millions après la M.B : 520.000 euros et nous ne sommes que la première année de votre programme.

Si vous réalisez tout, cela va nous coûter beaucoup plus cher. Vous verrez à partir de l'année prochaine, quant il faudra tenir compte non seulement d'une partie des intérêts mais également du remboursement du capital.

Pour toutes ces raisons, nous trouvons que cette modification budgétaire est dangereuse et donc nous nous abstiendrons.

Et l'Assemblée d'adopter la résolution suivante :

Cf délibé

- B Dossier égouttage du Marouset - Phase 3 - Subvention S.P.G.E.
Souscription de parts bénéficiaires, sans droit de vote, dans le capital de l'I.D.E.A.
Vote

Cf délibé

- C Contribution financière 2007 à la zone de Police
L'Assemblée prend note de l'Arrêté d'approbation de la délibération du 26 avril 2007 fixant la contribution de la Ville de Braine-le-Comte à la zone de

Police.

D Emprunts communaux

- Travaux d'entretien de voirie - Financement par emprunt et par désaffectation et réaffectation de soldes d'emprunts disponibles - Vote

Cf délibé

- Travaux d'entretien d'égouttage
Financement par emprunt et par désaffectation et réaffectation d'emprunt disponibles - Vote

Cf délibé

- Travaux d'égouttage et aménagement de voiries au chemin des Dames
Financement par emprunt et par désaffectation et réaffectation de soldes d'emprunts disponibles. Vote

Cf délibé

- Mise en conformité sécurité de l'Hôtel de Ville - Honoraires -
Financement par emprunt par désaffectation et réaffectation de soldes d'emprunts disponibles - Vote.

Cf délibé

- Wateringue de la Senne - Protection des berges de la Braînette
Avenant n° 1 - Quote-part à charge de la Ville
Financement par emprunt et par désaffectation et réaffectation d'emprunts disponibles - Vote

cf délibé

- Rénovation des sites d'activités économique désaffectés.
Assainissement du site « Tassignon »
Escompte de subsides promis ferme. Décision.

Cf délibé

- E Régie foncière communale
Modification budgétaire n° 1 pour l'exercice 2007
Décision.

Cf délibé

- F Octroi de subventions
Bilan et comptes 2006 de l'A.S.B.L. « Braine Sports »
Approbation.
Madame la Conseillère David : je voudrais juste vous faire remarquer que nous trouvons que les frais de personnel de la coordinatrice sont énormes. On nous avait pourtant promis que les subsides de la Communauté Française suivraient.
Et l'Assemblée d'adopter la résolution suivante :

Cf délibé

**5 REGLEMENTS ET ORDONNANCES DE POLICE
CIRCULATION ROUTIERE**

Limitation de tonnage au lieu dit « Charly des Bois » - Décision.

Cf délibé

6 INVESTISSEMENTS

- A Subventions octroyées par la Région Wallonne
Approbation d'un programme triennal pour les années 2007-2008 et 2009.
Réexamen.

Cf délibé

Monsieur le Conseiller Jeanmart : je trouve que il faudrait un jour que l'Autorité de Tutelle cesse de changer tout le temps les règles du jeu en matière de plan triennal !.

- B Remplacement d'une partie des châssis de l'école d'Hennuyères
Décision de principe - Approbation des conditions et choix du mode de passation du marché.

Cf délibé

- C Acquisition de petit matériel pour le service des Espaces Verts

Décision de principe - Approbation des conditions et choix du mode de passation du marché.

Cf délibé

- D Acquisition d'une tondeuse pour l'A.S.B.L. « Les Amis du Bonhomme de Fer »
 Décision - Approbation des conditions et choix du mode de passation du marché.

Cf délibé

L'urgence est alors déclarée à l'unanimité des Membres présents pour délibérer sur les 2 objets suivants qui ne figuraient pas à l'ordre du jour de la présente séance :

- E Wateringue de la Senne - Entretien d'une partie de la Braînette et de l'Horlebecq.
 Quote-part à charge de la Ville - Exercice 2007 - Approbation

Cf délibé

- F Fourniture et pose de nouveaux sièges équipés de ceinture de sécurité pour le bus communal
 Décision - Approbation des conditions et choix du mode de passation du marché.

Cf délibé

7 URBANISME

- A Mise en œuvre de la ZACC dite de la Ferme de la Tour

Décision

Monsieur le Président : nous avons voulu à l'endroit une mixité importante. C'est ainsi qu'il y aura au moins 40 % de logements sociaux dont la moitié sera à la vente.

Cf délibé

- B Construction de 6 habitations et aménagement de la voirie rue du Sans Fond
 Requête de la Haute Senne Logement
 Examen et décision

Cf délibé

8 CHARTE DE L'EGALITE FEMMES/HOMMES - ADOPTION

Examen et décision.

Après avoir entendu le rapport de Madame la Conseillère Dupont, l'Assemblée approuve la charte égalité Femmes-hommes telle qu'elle a été préparée par la Commission Egalité des Chances :

Cf charte

9 PATRIMOINE COMMUNAL - OCCUPATION DU BATIMENT « CENTRE 9 »

à Petit Roeulx - Convention à conclure - Approbation.

Cf délibé

10 SEANCE DU 31 MAI 2007

Procès-verbal - Approbation.

Sa rédaction ne donnant lieu à aucune observation, le procès-verbal précité est adopté.

11 INTERPELLATIONS DE CONSEILLERS COMMUNAUX

Le Collège Communal répond alors aux interpellations suivantes :

A Du 11 juin 2007 de Madame la Conseillère Lindsay GOREZ sur le rôle des Commissions Communales

B du 14 juin 2007 de Madame la Conseillère Karina DECORT sur :

- les chiens dangereux
- les emplacements pour handicapés
- les panneaux électoraux
- le plan de mobilité/ stationnement

C du 11 juin 2007 de Monsieur le Conseiller Francisco FERNANDEZ CORRALES sur la suppression de la chaîne TVE

D du 15 juin 2007 de Monsieur le Conseiller Denis SCHOLLAERT sur :

- la Commission Finance / Logement
- les procès-verbaux du Collège
- le texte de son intervention lors du Conseil Communal de janvier 2007

L'Assemblée poursuit alors à huis clos, la suite de l'examen des points prévus à son ordre du jour :

HUIS CLOS**12 C C A T M**

Désignation des Membres effectifs et suppléants

Décision.

Le Conseil désigne alors les représentants politiques qui siégeront à la C.C.A.T.M.

Sont ainsi désignés pour :

- les I.C. - C.D.H : Madame Nicole BOGEMANS et Monsieur Christian DESMECHT, (suppléant)
- le P.S. : Monsieur Gérard BAISE et Monsieur Marc POIVRE (suppléant)
- la liste Braine M.R. : Messieurs Charles-Philippe HUART et Gérard SERVOTTE, Messieurs Pierre OSSELAER et Didier LIEDS étant suppléants.
- La Présidence de la C.C.A.T.M. sera assurée par Monsieur Didier LAQUAYE

Et l'Assemblée d'adopter la résolution suivante :

Cf délibé

13 ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL - PERSONNEL

A Implantation de Steenkerque

Notification du congé de maladie de la Directrice
 Désignation à titre intérimaire de remplaçants
 Décision.

Cf délibé

B Désignation à titre temporaire d'une institutrice maternelle Décision

Cf délibé

C Désignation à titre temporaire d'une institutrice maternelle à mi-temps. Décision.

Cf délibé

D Octroi d'une interruption partielle de carrière à une maîtresse spéciale de religion catholique. Décision .

Cf délibé

E Octroi d'une disponibilité pour convenance personnelle à une institutrice maternelle - Décision

Cf délibé

- 14 ACADEMIE DE MUSIQUE**
A Octroi d'un congé pour prestations réduites pour convenance personnelle
 Décision

Cf délibé

- B** Remplacement d'un professeur d'art dramatique
 Décision

Cf délibé

- 15 SERVICE INCENDIE - CORPS DES SAPEURS POMPIERS**
 Promotion au grade de caporal - Décision

Cf délibé

- 16 REMPLACEMENTS DIVERS**
 Après avoir délibéré à l'unanimité, les Membres du Conseil Communal désignent :

A à l'A.L.E. Monsieur Joël VANHOLDER qui remplacera Monsieur Patrice BOETMAN, représentant du P.S.

B à la Commission Santé Madame Maïté ROSILLO qui remplacera Monsieur Marc POIVRE, pour le P.S.

C à la Haute Senne Logement les nouveaux représentants du groupe Braine M.R. seront Monsieur l'Echevin VASTERSAEGHER et Madame la Conseillère GOREZ qui remplaceront respectivement Messieurs les Conseillers FERNANDEZ-CORRALES et LECHENE

- 17 E.I.C.B. -**
 Remplacement d'un professeur d'allemand en disponibilité pour convenance personnelle - Décision

cf délibé